



MISE EN PLACE D'UN THERMOSTAT PROGRAMMABLE

Opération réalisable en régie



LES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

La mise en place d'un thermostat programmable vous permet de régler correctement la température de consigne et de programmer des plages horaires de chauffage pour vos bâtiments.

La mise en place est réalisée par un électricien ou un plombier chauffagiste.

Le devis comporte les éléments suivants :

- Le type est le mode de chauffage existant
- Le type est la marque du/des thermostat(s) installé(s)
- Les températures et les plages de réglages de base demandées par la collectivité.

Nous recommandons des thermostats simples d'utilisation avec une fonctionnalité de blocage d'accès au paramétrage et à la modification des consignes.

LES AVANTAGES DE L'ACTION

Bénéfices				Investissement	
 Économie d'énergie	 Gain financier	 Empreinte environnementale	 Confort	 Investissement humain	 Investissement financier
+	+	+	NC	NC	+

LÉGENDE :

++ : Modéré + : Faible NC : Non concerné * : Régie possible